

PROFIL L11PA-L22PA: 160H 2015/2016

Champ disciplinaire: Théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine TPCAU

Equipe enseignante: J. Marin

Missions prévues pour l'enseignant:

Encadrement d'étudiants de licence au sein d'un groupe de projet Correction hebdomadaire le Mardi sur toute l'année universitaire

Présentation des objectifs et des modalités

Les objectifs majeurs de l'enseignement en S1 et S2 :

Développement d'un attrait pour l'ensemble des connaissances enseignées à L'ENSAPLV Initiation à la démarche de conception

Compréhension et analyse critique de l'espace architectural dans ses différentes composantes : forme, structure, usage, signification...

Apprentissage et pratique soutenus des modes et techniques de représentation de l'espace (géométral, axonométrie, perspective, maquette, croquis, relevé...)

Acquisition d'une culture architecturale et d'un vocabulaire contextuel

Les modalités principales de l'enseignement en S1 et S2 :

Il s'agit d'un enseignement progressif qui prend la forme d'exercices fréquents associés à des rythmes différents.

Pour aborder les multiples facettes de l'architecture, les sujets des exercices sont en lien étroit avec les autres disciplines (théorie de l'architecture et de la ville, matière-matériaux, construction générale/technologie de l'édifice, morphologie structurale, histoire de l'architecture et de la ville, sciences humaines/espaces et sociétés/auteurs et théories, perception et langage plastique, dessin d'architecture).

Critères d'évaluation : capacité à faire le lien entre les savoirs, les pratiques et les disciplines enseignées, capacité à exposer, argumenter un projet et émettre un avis critique, capacité à exprimer et défendre un point de vue dans le cadre des exercices organisés en binôme ou trinôme.